

CLASSEMENT DES ENTREES DE DICTIONNAIRE DE LANGUE BERBERE : PROBLEMES ET PERSPECTIVES

Mahmoud Amaoui
Département de Langue et Culture Amazighes
Université de Béjaïa (Algérie)

Introduction

Le classement des entrées dans les dictionnaires de langue demeure encore l'un des problèmes auxquels se heurte la lexicographie du domaine berbère. Un simple coup d'œil sur les dictionnaires et autres lexiques publiés jusque là suffit à confirmer cet état de fait. Tandis que jusqu'au début du XX^e siècle, le classement alphabétique était la règle, depuis Ch. de Foucauld¹, tous les dictionnaires d'une certaine ampleur (Dallet², Delheure³, Taïfi⁴) ont abandonné ce principe au profit du classement par racines.

Cette option qui semblait aller de soi à une certaine époque ne répond plus, du moins dans certains de ses aspects, aux exigences actuelles qui sont celles de l'élaboration de dictionnaires conçus comme des outils linguistiques destinés à un large public et non pas seulement à des spécialistes. Sans rejeter totalement le principe de classement par racines, nous tenterons dans la présente contribution de discuter de certains problèmes qui découlent de l'application mécanique de ce principe au lexique berbère pour déboucher, enfin, sur des propositions concrètes susceptibles d'être exploitées ultérieurement. Le but est d'aboutir à un principe de classement qui préservera relativement les champs lexicaux de l'éclatement ou du dégroupement tout en facilitant la consultation aux utilisateurs qui n'ont pas forcément des connaissances approfondies en grammaire berbère, encore moins en étymologie.

Pourquoi la racine ?

A la lecture des arguments et justifications avancés dans les divers dictionnaires, il ressort que ce sont ces auteurs eux-mêmes qui sont les premiers à être embarrassés par le classement par racines. Bien que ce

¹ Ch. de Foucauld. 1951. *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Aheggar*. Paris : Imprimerie Nationale.

² J.-M. Dallet. 1982. *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat (Algérie)*. Paris : SELAF.

³ J. Delheure. 1984. *Dictionnaire mozabite-français*. Paris : SELAF.

⁴ M. Taïfi. 1991. *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. Paris : AWAL-L'HARMATTAN.

principe offre une certaine organisation du lexique berbère, quand on observe les difficultés qui en résultent, il y a lieu de penser que c'est avec regret que le classement alphabétique fut abandonné. Nous pensons que la relative vivacité de la racine en touareg (dialecte où ce principe de classement apparaît pour la première fois) par rapport aux autres dialectes berbères est pour beaucoup dans l'adoption du classement par racines. Mais plus généralement, nous pensons que les caractéristiques linguistiques et sociolinguistiques des dialectes berbères (variations extrêmes, absence de norme écrite, usage oral) ainsi que les conditions de l'élaboration des dictionnaires et les objectifs des lexicographes (recueil et fixation du lexique berbère à l'intention des ethnologues et autres spécialistes) ont largement contribué à éluder la problématique de l'utilisation de ces dictionnaires et donc du classement des entrées.

Difficultés résultant du classement par racines

Avant de donner un aperçu des difficultés qui résultent de l'application de ce principe (difficultés par ailleurs signalées et amplement discutées par les auteurs des dictionnaires), il y a lieu de revenir à la notion même de racine telle qu'elle est pratiquée dans la lexicographie berbère. L'examen de notre corpus constitué des dictionnaires de J.-M. Dallet, J. Delheure et M. Taïfi montre que cette notion ne recouvre pas toujours le même sens que celui de la linguistique descriptive. En effet, la racine comme notion d'analyse morphologique n'est applicable qu'au lexique constitué d'unités simples à l'exclusion du vocabulaire grammatical et des mots composés⁵. Or la lexicographie berbère ne fait aucune restriction en la matière. C'est ainsi qu'on trouve des lexèmes associés à des « racines » qu'aucune analyse ne permet d'en établir l'existence.

C'est sans doute pour se prémunir contre de tels abus que Delheure précise que les radicaux qui lui servent de classement « ne sont pas nécessairement et toujours les racines au sens strict du mot. »⁶

A l'inverse, on note aussi une tendance à vouloir restituer la « vraie racine » pour certains lexèmes comportant des morphèmes dérivationnels que seule une analyse diachronique permet de mettre en évidence. Ainsi par exemple de *tameyra* « fête » et de *mmekti* « se souvenir, se rappeler » que Dallet classe respectivement sous les racines **GR** et **KTY** au lieu des radicaux conventionnels ***MGR** et ***MKTY**.

⁵ J. Cantineau. 1950. « Racines et schèmes » *Mélanges William Marçais*. Paris : A. Maisonneuve.

⁶ J. Delheure, *op. cit.*, p. XVII.

Par ailleurs, le statut « fluctuant » de la racine en lexicographie berbère fait qu'en passant d'un dictionnaire à un autre, une même entrée lexicale peut se retrouver sous deux racines différentes. Ainsi par exemple de *agg^wad* / *egg^wed* « craindre, avoir peur » qui se retrouve sous la racine **WD** dans Taïfi et **GD** dans Dallet et Delheure; ainsi aussi de *luḍa* « plaine, terrain plat » classée sous la racine monolitère **D** dans Taïfi et **LD** dans Dallet.

Ceci résulte du statut de la racine en berbère. Dans un article récent, S. Chaker⁷ montre, données numériques à l'appui, que 1/3 seulement du lexique berbère est analysable en associant une racine à un schème. Pour les 2/3 restants, la racine relève plutôt de la diachronie dont une bonne moitié est totalement inanalysable en termes de dérivation combinant « racine + schème ». Même pour les racines dont le statut synchronique est bien établi, on note de nombreuses modifications qui affectent les mots qu'elles dérivent.

– assimilations :

YZD / YZṬ : ḍ + t → ṭ (*ayaziḍ* « coq » / *tayaziṭ* « poule »).

ḌN / ṬN : ḍ + ḍ → ṭṭ (*aḍen* « être malade » / *aṭṭan* « maladie »)

NT / NQ : γ + γ → qq (*neγ* « tuer » (aoriste) / *neqq* « tuer » (aoriste intensif))

ZWT / ZGT : w + w → gg^w (*izwiγ* « être rouge » / *azegg^way* « rouge »)

– alternance des semi-voyelles :

WT / YT : w → y (*wet* « frapper » / *tiyiti* « action de frapper »)

– réduction de la racine :

NKR ← *KR : *ekker* « se lever » / *tanekra* « réveil, fait de se lever »

ΓZF ← *ΓZ : *iyzif* « être long » / *teyzi* « longueur »

SW ← *S : *sew* « boire » / *tissit* « boisson »

NRR ← *NR : *annar* « aire à battre » / *inurar* « aires à battre »

– augmentation de la racine:

NZR ← *FNZR : *anzaren* « nez » / *funzer* « saigner du nez »

L'ensemble de ces « accidents » pose d'énormes problèmes au principe d'organisation du lexique berbère sur la base de la racine.

A ces modifications (assimilations, alternances consonantiques, augmentations, réductions) qui affectent les racines vient s'ajouter un autre problème pour les utilisateurs : la multiplicité des « racines homonymes ».

⁷ S. Chaker. 2003. « Autour de la racine en berbère : statut et forme ». *Folia Orientalia* XXXIV. Cracow : The Enigma Press.

Voici, à titre d'illustration, quelques données numériques sur ce qu'on a appelé ici « racines homonymes » relevées dans les trois dictionnaires.

Dallet :

<i>Racine</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>
D	21
BR	20
B	13
ΓR	13

Delheure :

<i>Racine</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>
M	18
L	14
ΓR	11
ZR	10

Taïfi :

<i>Racine</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>
R	24
BR	12
GL	10
MZR	07

Nous manquons bien évidemment d'une étude statistique pour déterminer le nombre de « racines homonymes » et leur place dans chacun des trois dictionnaires qui nous ont servi de corpus. Mais un simple coup d'œil suffit pour se rendre compte que leur nombre dépasse souvent la dizaine parmi les monolitères et les bilitères.

Perspectives

Tout ce qui vient d'être dit a des retombées très importantes sur la pratique lexicographique. L'application mécanique de la racine pour organiser le lexique telle qu'elle est pratiquée en lexicographie berbère ne saurait être une solution si l'on veut concevoir des dictionnaires destinés à un public de non spécialistes. Comme cela a été suggéré par S. Chaker, on gagnera beaucoup en adoptant « une approche lexicographique plus diversifiée et plus sophistiquée »⁸.

⁸ S. Chaker, *op. cit.*

Un classement alphabétique commençant par la première consonne (après l'élimination de la voyelle initiale et du préfixe *t* pour les noms féminins) reste à expérimenter. Il n'induirait certainement pas les mêmes conséquences qu'un classement alphabétique « pur ». De plus, s'il est douteux qu'il n'épargne les champs lexicaux de l'éclatement, ce principe n'est pas totalement à rejeter. Il est d'une grande utilité pour certains types de dictionnaires : dictionnaires des synonymes ou des antonymes, dictionnaires thématiques, etc.

Pour notre part, nous pensons qu'une solution moins radicale consiste à redéfinir la notion de racine en lexicographie berbère en lui donnant un sens spécifique. De notre point de vue, la racine, comme principe de classement, ne doit être, dans la majorité des cas, qu'une simple commodité servant d'indicateur d'ordre pour l'organisation du lexique et de point de repérage pour l'usager. Dans cette perspective, nous serons amenés à distinguer deux types de racines. Le premier sera constitué de racines dont le statut linguistique ne fait aucun doute. Qu'elle soit productive ou non, la racine en question servira d'indicateur d'ordre sous lequel apparaîtront des entrées constituées de lexèmes dont les liens morphologiques et sémantiques relèvent de la synchronie. En voici quelques exemples :

ZWR

zwir « précéder »

sezwir « faire précéder »

amezwaru « premier »

tazwara « début »

tazwert « ce qu'on met en premier »

WSR

iwsir « être vieux, être décrépit »

ssewser « rendre vieux »

tewser « vieillissement »

awessar « âgé, usé »

Le second type, à distinguer à l'aide d'un symbole (un astérisque par exemple) pour signifier son statut conventionnel ou hypothétique, regroupera tous les autres cas. Y figureraient notamment :

– des racines reconstituées hypothétiquement à partir de mots isolés : *RGZ
← *arga* « homme ».

– des racines purement conventionnelles qui résultent de l'élimination des voyelles dans certains composés : *MGRMN : *amagraman* « aunée »

– des racines dont l'un des éléments résulte, soit du figement d'un morphème dérivationnel, soit du redoublement d'une consonne radicale : *MLL (ML) ← *amellal* « blanc », *temlel* « blancheur ». *MΓR (ΓR) ← *tameyra* « fête ».

En plus du symbole indiquant le statut « lexicographique » et non linguistique de la racine, on pourra toujours préciser dans la microstructure (définition) la nature composée du mot ou renvoyer éventuellement à la véritable racine.

Une fois le départ est fait entre les deux types de racines, il nous restera à organiser l'ensemble des lexèmes selon l'ordre indiqué par M. Taïfi⁹ dont nous reproduisons ici, en le simplifiant, la schématisation :

RACINE	entrée principale : <i>base verbale</i>
<i>simple groupe</i>	sous-entrées : <i>formes verbales dérivées</i>
<i>formel indicateur</i>	<i>formes nominales dérivées</i>
<i>d'un ordre</i>	
	entrée principale : <i>base nominale</i>
	sous-entrées : <i>formes verbales dérivées</i>
	<i>formes nominales dérivées</i>

Précisons seulement qu'une entrée principale peut ne pas avoir de sous-entrées comme elle peut n'en avoir qu'une des deux formes dérivées, verbales ou nominales.

A ce principe de classement, nous pouvons intégrer, comme formant une partie à part du dictionnaire, le classement alphabétique destiné à accueillir le vocabulaire grammatical : affixes du verbe et du nom, pronoms indépendants, prépositions, interrogatifs, etc. Notre option, qui pourrait paraître de prime abord surprenante, a pourtant de nombreux avantages et se justifie par le fait que ce type de vocabulaire :

- se prête aisément au classement alphabétique ;
- se réduit formellement, pour une bonne partie, à des bilitères, voire des monolitères.
- est constitué quasiment de morphèmes isolés et ne rentre donc pas dans des groupes morphologiques comme c'est le cas pour le lexique ordinaire ;
- est pour la plupart reconnaissable dans les textes écrits grâce à des signes diacritiques tels que le trait d'union ;

⁹ M. Taïfi. 1988. « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire de tamazight ». *Awal* 8, p. 26.

L'avantage qu'on pourrait tirer d'une telle option est bien évidemment une réduction considérable des « racines homonymes » qui sont justement le fait des monolitères et des bilitères (voir tableaux ci-dessus).

Ainsi, en renonçant à la racine dans son acception diachronique comme principe de classement des entrées, on se rapprochera beaucoup plus d'un dictionnaire morphologique que d'un dictionnaire étymologique¹⁰. Et enfin, il va sans dire que nous ne pourrions pas faire l'économie d'un système de renvoi comme complément pour guider les usagers.

Conclusion

Cette façon de faire n'est pas à proprement parler nouvelle. Comme nous l'avons signalé plus haut, les lexicographes de notre domaine sont conscients que souvent la racine qui leur sert de principe de classement n'est que pure convention. Mais, faute de l'avoir explicité et de l'avoir poursuivi jusqu'au bout, on aboutit à des inconséquences qui rendent l'accès à leurs outils particulièrement ardu. Tantôt la racine est prise comme simple convention pour servir de principe de classement, tantôt on se livre à des explorations étymologiques de telle sorte à faire figurer un terme sous une racine formellement très différente qui, parfois, n'entretient avec lui aucun rapport synchronique.

Enfin, deux points qui pourraient intéresser la lexicographie berbère, et plus spécialement le problème du classement des entrées, n'ont pas encore fait l'objet de discussions. Il s'agit de l'orthographe et de la néologie. On a tendance à oublier que les mots du dictionnaire sont avant tout des signes graphiques. Dans le cas de la lexicographie berbère, il n'a jamais été question jusqu'à maintenant que de systèmes de notation, du reste variables d'un auteur à un autre, pour noter une langue orale avant tout. Or, on sait que l'orthographe aura des conséquences directes sur le classement des entrées. Par ailleurs, on assiste aujourd'hui par le biais de la néologie à la revivification des procédés de formation de nouveaux lexèmes à partir de la racine. Ceci pourrait, à la longue, redonner à la racine une plus grande place.

¹⁰ J. Rey-Debove. 1998. *La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage*, Paris : Armand Colin, pp. 251-258.

Références bibliographiques

- CANTINEAU, J. 1950. Racines et schèmes. *Mélanges William Marçais*, Paris : A. Maisonneuve.
- CHAKER, S. 2003. Autour de la racine en berbère : statut et forme. *Folia Orientalia XXXIV*. Cracow : The Enigma Press.
- DALLET, J.M. 1982. *Dictionnaire kabyle-français, parles des At Mangellat (Algérie)*. Paris : SELAF.
- DELHEURE, J. 1984. *Dictionnaire mozabite-français*. Paris : SELAF.
- de FOUCAULD, Ch. 1951. *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Aheggar*. Paris : Imprimerie Nationale.
- REY-DEBOVE, J. 1998. *La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage*. Paris : Armand Colin.
- TAÏFI, M. 1988. Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire de tamazight. *Awal* 8.
- TAÏFI, M. 1991. *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. Paris : AWAL-L'HARMATTAN.

Études berbères IV

Essais lexicologiques et lexicographiques
et autres articles

Actes du « 4. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium
zur Berberologie », 21–23 septembre 2006

édités par

Rainer Vossen / Dymitr Ibriszimow / Harry Stroomer



RÜDIGER KÖPPE VERLAG · KÖLN

The series *Berber Studies* is a linguistic and text oriented series set up to enrich our knowledge of Berber languages and dialects in general. It is a forum for data-oriented studies on Berber languages, which may include lexical studies, grammatical descriptions, text collections, diachronic and comparative studies, language contact studies as well as studies on specific aspects of the structure of Berber languages. The series will appear at irregular intervals and will comprise monographs and collections of papers.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

ISBN 978-3-89645-925-1

ISSN 1618-1425

© 2009

RÜDIGER KÖPPE VERLAG

B.P. 45 06 43

50881 Cologne

Allemagne

www.koeppe.de

Tous droits réservés.

Imprimé grâce à une subvention de *Het Oosters Instituut* (Leiden / Pays-Bas), de l'Université de Bayreuth (Allemagne) et de l'Université Goethe à Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Rédaction de ce volume: Sonja Ermisch

Production: DIP-Digital-Print, Witten / Allemagne

∞ This book meets the requirements of ISO 9706: 1994, Information and documentation – Paper for documents – Requirements for permanence.